

VIVRE A VEUREY

MAGAZINE

N° 132 SEPTEMBRE 2026

L'ACTUALITE MUNICIPALE
ET ASSOCIATIVE



www.veurey-voroize.fr



commune
Veurey-Voroize



PanneauPocket :
l'appli cation pour suivre l'actualité du village

édito



Cet été, des nouveaux records de chaleur ont été observés. Le changement climatique est aujourd'hui une évidence à laquelle nous devons faire face devant des épisodes de canicules à répétition, des périodes de sécheresse, et un risque accru d'incendie. Ce risque était au cœur de nos préoccupations durant tout cet été, tout comme nos communes limitrophes : Un feu à Ezy et un autre à Montaud qui, fort heureusement, ont très vite été maîtrisés. Ceci nous place devant une réalité qui peut vite avoir des conséquences dramatiques. Comme vous le savez : un départ de feu est 9 fois sur 10 d'origine humaine, le 1 sur 10 étant d'origine naturelle comme par exemple un impact de foudre. Aussi la lutte contre l'incendie se concrétise par le respect des arrêtés préfectoraux, des consignes de bon sens liées à la sécheresse (aujourd'hui il est inadmissible de voir encore dans le village des mégots tout le long de la route de Montaud !) et celles liées à l'obligation légale de débroussailler.

Nous allons renforcer le travail de prévention déjà mené en collaboration avec le garde de l'Office National des Forêts pour les administrés concernés par cette obligation.

La vigilance ne concerne pas seulement les risques d'incendie. Les périodes de canicules fragilisent tous les organismes, même pour les plus jeunes. Pour les personnes âgées cela se traduit par fatigue accrue due à la chaleur, un manque de clarté dans les maisons, pas de sorties, de l'isolement) Je tiens à remercier la nouvelle équipe du Centre Communal d'Action Sociale pour leurs appels réguliers auprès des Veurois afin de lutter contre la déshydratation et l'isolement sur cette période estivale.

Aujourd'hui devant les changements climatiques, il est évident que nous devons faire preuve de vigilance et de solidarité pour préserver notre environnement et le bien vivre à Veurey (confort thermique des bâtiments pour les écoles, la crèche les associations, économie d'eau, adaptation des espèces végétales ...). La sécurité environnementale est l'affaire de tous et devient un enjeu crucial pour les années à venir avec des phénomènes climatiques importants. Nous avons tous été choqués par les images de la tornade dans le village de Pomas, ou bien les averses de grêle dans le Doubs. Sur notre commune, nous devons renforcer nos exercices de PCS (plan communal de sauvegarde) en y associant les écoles et la population. L'automne arrive mais il ne faut pas oublier cet épisode de fortes chaleurs et ses conséquences...

Contrairement à cet été, le village s'anime à nouveau avec la rentrée (Ecoles, activité associative ..). Je vous souhaite à tous une bonne reprise.

Pascale Rigault
Maire de Veurey-Voroize

VIVRE À VEUREY

Directrice de la publication : Pascale Rigault

Conception : Aurore Lepecq et Maude Lazzarotto Dap

Rédaction : Mairie et associations

Visuels : Mairie, la Metro, Aurore Lepecq et Maude Lazzarotto Dap

Déposer articles et photos sur : articles@veurey.fr

Date limite d'envoi des fichiers pour le n°133 : **dimanche 27 septembre**



Imprimé sur
papier
100% recyclé

DANS CE NUMÉRO



VIE MUNICIPALE
4 ➤ 8



ÇA C'EST PASSÉ
9



VIE ASSOCIATIVE
10 ➤ 18

AGENDA

- Lundi **28 septembre** à 18h30, Conseil Municipal à la mairie
- Samedi **10 octobre**, de 9 h 30 à 12 h 30, Octobre rose. Cours solidaire de Krav Maga et atelier de sophrologie, salle Poly'sons à Noyarey.
- Mardi **13 octobre**, de 13 h 30 à 15 h 30, Cross des écoles, au stade Pierre Allibe
- Lundi **19 octobre**, de 16 h à 19 h 30, Don du sang à la salle des fêtes de Veurey-Voroize.
- Vendredi **23 octobre**, à 18 h, réunion d'information pour l'exposition Arts et Artisanat à l'Espace Michel Brunel, avec Culture et Loisirs.
- Jeudi **12 novembre**, goûter d'Antan à partir de 14h à la mairie
- Samedi **14 novembre**, soirée Papagalli, salle des fêtes de Veurey
- Samedi & dimanche **21 & 22 novembre**, exposition Arts et Artisanat, salle des fêtes de Veurey
- Samedi **28 novembre**, matinée huîtres par le comité d'animation

ÉTAT CIVIL

Naissance :

Blanche TELLE, née le 30 mai 2026 à Bourgoin-Jallieu
Dario DUSSERT né le 20 Juin 2026 à Voiron

Décès :

Jean JOAQUIM décédé le 2 Août 2026 à Voiron

INFOS MAIRIE

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

Lundi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Mardi : 8h00 - 12h00

Mercredi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Jeudi : 8h00 - 12h00

Vendredi : 8h00 - 12h00

Des r.d.v visio sont possibles mardi, jeudi et vendredi après-midi pour les services de l'Etat Civil et de l'Urbanisme.

NOUS CONTACTER



04 76 85 16 80



mairie@veurey.fr



www.veurey-voroize.fr



commune de veurey-voroize



commune.veurey.voroize



ccasveureyveroize@orange.fr



L'information communale sur votre smartphone, simple et gratuite.
Télécharger l'application sur l'App Store, Google Play ou l'AppGallery.

L'ÉTANG PERRIÈRE FAIT PEAU NEUVE !

Une sécurisation qui s'intègre parfaitement à l'environnement, pour un espace qui tend de plus en plus à devenir un véritable lieu de détente et de sérénité.

Bien entendu, l'aménagement va continuer à évoluer afin d'offrir à nos concitoyens un lieu calme et ressourçant. Nous vous tiendrons informés de ces futures évolutions.

En attendant, prenons soin de notre environnement exceptionnel veurois.

Un grand merci aux services techniques pour le travail effectué.



TRAVAUX COMMUNAUX : LES PROJETS AVANCENT

Depuis que le nouveau conseil municipal est en place, la nouvelle commission des travaux s'est mise à l'œuvre avec l'objectif de réaliser les projets inscrits dans le budget de cette année.

Philippe Robin s'occupe plus particulièrement des travaux lourds d'entretien des bâtiments et des projets de restructuration. Des devis ont été réalisés pour la reprise des peintures des boiseries de la salle des fêtes. Les bandeaux seront recouverts de plaques alu anodisé, ce qui garantira une meilleure tenue dans le temps, prolongée, bien supérieure aux revêtements type lasures. Nous attendons un retour avec l'accord de l'ABF pour débiter ce projet en septembre.



Une consultation pour devis est également en cours pour la fermeture de la courside derrière le commerce Vival. Ceci devrait permettre de limiter les nuisances nocturnes pour le voisinage.



Des visites avec les techniciens de l'ALEC nous ont permis de trouver des pistes d'amélioration de certains bâtiments (école, espace Michel Brunel...). La pose d'isolants complémentaires devrait nous permettre de sérieuses économies d'énergie.

Une étude est également lancée avec l'ALEC pour envisager le remplacement des chaudières gaz des bâtiments encore équipés (salle des fêtes, école maternelle, ancien cabinet médical, Espace Michel Brunel, une partie de la crèche) par des solutions adaptées qui permettront ainsi de diminuer nos émissions de CO2 et, par le fait, de diminuer nos factures d'énergie (réseau de chaleur, pompe à chaleur, géothermie). Un autre projet important consistera à reprendre une partie de l'étanchéité d'une partie du toit de la partie ancienne de la crèche, ainsi que les structures de charpente et toiture des préaux.

Les conditions climatiques actuelles et futures nous ont poussés à lancer avec l'ONF et la DFCI une étude pour sécuriser le risque d'incendies du coteau. Les premières analyses de possibilités ont été remises et il sera certainement nécessaire et prudent de décider rapidement des actions et des travaux.



Le projet majeur de notre mandat, c'est maintenant de lancer le projet de réhabilitation du centre de loisirs et du restaurant scolaire. Et de nombreuses autres actions pour compléter l'entretien de nos bâtiments communaux.

Laurent Causse est, lui, plus en charge de l'entretien courant, de l'environnement, de l'embellissement et des espaces verts. Il travaille avec nos agents pour le suivi de leurs missions (protection périmètre de la tour, aménagements City Park du stade, protection des abords de l'étang...). Un projet de remise en état du petit cabanon près de l'ancienne cure est en cours.

Suite de l'article **Travaux communaux : les projets avancent...**

Mais nous devons respecter son caractère originel, car il se trouve dans le périmètre de protection de la Tour. Denis Croutsch (en plus de sa délégation pour la fibre et les caméras, et la mise à jour de notre PCS) nous rejoint occasionnellement pour l'éclairage public, avec déjà la fin du renouvellement des luminaires obsolètes remplacés par des dispositifs à LED, et pour le suivi de l'exécution du débroussaillage dans le cadre de l'OLD.

Avec l'assistance de C. Critin du CAUE, nous avons lancé une consultation pour s'associer la prestation d'un programmiste dont la mission consistera à faire un diagnostic du bâtiment et du fonctionnement des activités pratiquées (périscolaire et restaurant scolaire) et l'inventaire des besoins pour rendre ces activités compatibles avec les normes en vigueur et le confort des enfants et du personnel encadrant.

La Commission CAO s'est réunie le 30 juin et 3 candidats ont été retenus sur 20 offres. La sélection finale est programmée en septembre après une audition individuelle au cours de laquelle l'offre de prix et méthodologie des candidats la mieux notée sera retenue pour lancer l'étude qui devrait aboutir au début de l'an prochain. Nous serons alors en mesure de lancer une nouvelle consultation pour la maîtrise d'œuvre du projet dont nous aurons retenu. Une nouvelle procédure de consultations et de sélections sera de nouveau lancée.

C'est un projet très long à mettre en œuvre, mais il n'est pas permis de se tromper sans avoir analysé tous les besoins des usagers, les besoins futurs selon l'évolution démographique du village, les contraintes techniques et environnementales, les possibilités foncières, les coûts prévisionnels et les possibilités de subventions à prendre en compte dans la PPI préparée par la Commission des Finances.

Une fin d'année somme toute bien chargée.

MEDIATHEQUE DE VEUREY VOROIZE

La médiathèque propose une sélection de romans pour ado et jeunes adultes (dont la romance et ses sous-genres). Lors de rencontres le samedi matin à la médiathèque (un samedi tous les 2 mois, de 10h à 11h30), les personnes intéressées sont invitées à venir parler de leurs lectures préférées pour les partager et en découvrir d'autres... La première rencontre a lieu le samedi 19 septembre. C'est gratuit, venez avec vos livres et vos ami-e-s !
+d'info ? : contacter Béatrice à la médiathèque



Cet été, la médiathèque a fait bouger ses lignes !

L'équipe a profité de la canicule pour réaménager la médiathèque.

Quelques chiffres :

- Sachant que la bibliothèque possède 8307 documents dont le poids moyen = 192 g.
- Sachant que 7 personnes (poids non communiqué) ont participé au moins 1 jour sur 5 à l'opération.
- Sachant qu'une cinquantaine d'étagères ont été démontées, déplacées, remontées (mais sans connaître leur poids).
- Sachant que la température moyenne dans la bibliothèque = 30°, ressentie 40°.

Questions :

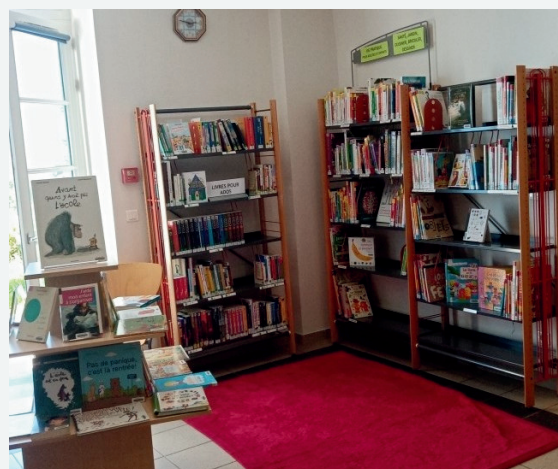
1. Combien de kilos a perdu l'ensemble de l'équipe ?
2. Quel est le poids transporté par l'ensemble de l'équipe ?
3. Quel est le nombre de pas effectués dans la bibliothèque en une journée de réaménagement ?
4. Combien de personnes de l'équipe ont-elles démissionné ?
5. Est-ce que l'équipe a bien rigolé ?

Réponses :

1. Le poids de départ étant un secret confidentiel, calcul impossible. Cependant, on peut facilement dire : ++ (masse musculaire), -- (transpiration).
2. 1 tonne et 595 kg, c'est le poids des documents. Soit 227 kg par personne.

Chiffre très sous-estimé : en effet, il faut rajouter le poids non connu des 50 étagères, et celui des rayonnages. D'autre part, il y en a qui ont porté beaucoup plus que d'autres ;-)..., et il a fallu aussi défaire et refaire ce qui avait été prévu, ce qui est normal, même avec la préparation au cordeau qui a été faite en amont.

3. La réponse est détenue par Jean-Yves, seule personne de l'équipe capable de compter ses pas.
3. Pas de démission ! Et arrivée d'une nouvelle personne dans l'équipe, bienvenue Julie !
5. Ben oui ! Équipe soudée, au top !



Tout a changé de place, sauf murs, radiateurs, fenêtres, portes (mais si on avait pu...) : venez découvrir ce nouvel agencement des collections !

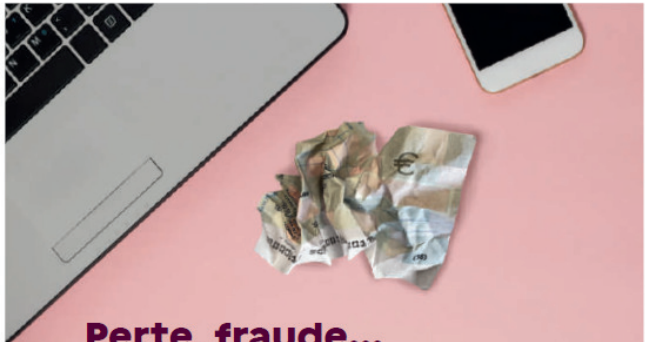
PAIEMENT DES FACTURES PUBLIQUES : VERS LA FIN DU CHÈQUE

La Direction générale des Finances publiques (DGFIP) fait progressivement évoluer les moyens de paiement proposés aux usagers et prévoit d'accompagner la fin de l'utilisation du chèque d'ici 2027 pour le règlement des créances publiques. Sont notamment concernées les factures émises par les collectivités locales, comme les factures d'eau, de cantine ou de crèche.

Cette évolution accompagne un changement déjà largement engagé dans les habitudes de paiement. En dix ans, l'utilisation du chèque a diminué de plus de 75 % et ne représente aujourd'hui plus que 4,5 % des paiements.

Il reste par ailleurs un moyen de paiement exposé aux risques de perte, de fraude ou d'escroquerie et son traitement représente un coût important, estimé à environ 2,40 € par chèque.





Perte, fraude...

Vous êtes sûr de vouloir payer par chèque ?

En 10 ans, l'usage du chèque a **chuté de plus de 75 %**. Il ne représente plus que **4,5 % des paiements**, mais 30 % des coûts de traitement.

Un chèque peut se perdre. Il peut aussi servir à des fraudes et expose l'usager à des risques d'escroqueries. Le paiement par chèque n'est pas possible au-delà de 300 €.

On vous guide vers des solutions simples, rapides et sécurisées.

Payez autrement vos factures de cantine, crèche, eau, hôpital...



Le prélèvement automatique

Renseignez-vous auprès de votre collectivité



Le paiement en ligne PayFiP

Avec le prélèvement unique, le virement simplifié ou la carte bancaire sur [PayFiP.gouv.fr](#)



Le paiement de proximité

Chez les buralistes et partenaires agréés en espèces jusqu'à 300 € ou par carte bancaire

Retrouvez plus d'information sur [impots.gouv.fr](#)



Quelles alternatives au chèque ?

Plusieurs solutions permettent désormais de régler simplement et de manière sécurisée les factures publiques :

- le **prélèvement automatique**, mensuel ou à l'échéance selon les services proposés ;
- le **paiement en ligne via PayFiP**, par prélèvement unique, virement simplifié ou carte bancaire ;
- le **virement bancaire** ;
- le **paiement de proximité**, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé, par carte bancaire ou en espèces jusqu'à 300 €.

Ces différents moyens de paiement permettent de limiter les délais de traitement tout en sécurisant davantage les règlements.

Pour connaître l'ensemble des solutions disponibles, rendez-vous sur : [impots.gouv.fr](#) ou [PayFiP.gouv.fr](#) ou scannez ce QRCode >



L'ACCA DE VEUREY-VOROIZE SE PRÉPARE POUR L'OUVERTURE !

Le mardi 1er septembre, alors que les enfants faisaient leur rentrée scolaire, les chasseurs de l'ACCA de Veurey-Voroize accueillaient, à la Maison de la Nature, les représentants de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Étaient également présents Pascale Rigault, maire de Veurey-Voroize, Danielle Bret-Drevon, adjointe en charge des associations et Jean-Michel Detroyat, adjoint aux finances.

Cette rencontre a été l'occasion de présenter les nouveaux équipements acquis grâce au soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Parmi ces investissements figure tout d'abord une table de découpe en inox destinée au traitement du gibier dans des conditions sanitaires optimales. Cet équipement contribuera à valoriser une viande naturelle, durable et locale.

L'association de chasse a également fait l'acquisition d'un bac d'équarrissage, installé à l'écart des zones habitées. Cet équipement permettra de gérer les sous-produits de la chasse dans de bonnes conditions sanitaires, tout en limitant les nuisances olfactives et les risques de pollution.



Afin d'optimiser son utilisation et les coûts de collecte, les ACCA de Montaud et de Noyarey en seront également bénéficiaires.

Enfin, trois nouveaux postes de tir surélevés ont été installés sur la commune. Leur objectif est de renforcer la sécurité lors des chasses collectives du grand gibier (battues) en favorisant le tir fichant, c'est-à-dire un tir dont la trajectoire se termine dans le sol, que l'animal soit atteint ou non. Pour garantir leur durabilité et limiter les risques de dégradation, ces installations ont été choisies en métal cette année.



Ces équipements, réalisés par des entreprises régionales, illustrent la volonté de l'ACCA de Veurey-Voroize de moderniser ses pratiques en conciliant sécurité, préservation de la nature et valorisation de la venaison.

Pour Philippe Meunier, vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes délégué notamment à la chasse et à la pêche : « Je suis un vice-président de la Région heureux, parce que je vois aboutir sur le territoire, et notamment en Isère, des investissements qui permettent aux chasseurs de vivre et d'améliorer l'exercice de leur passion, de leur sport et de leur art de vivre. »

CCAS

1. AIDE À L'ADHÉSION

Le CCAS propose une aide financière à l'adhésion pour les 18-25 ans (chômeurs - étudiants - apprentis) et pour les seniors de plus de 65 ans (se munir de l'avis de non imposition).

2. GOÛTER D'ANTAN

Le CCAS organise régulièrement des Goûters d'Antan, destinés aux personnes de plus de 65 ans. Ces rendez-vous conviviaux sont l'occasion de se retrouver et de partager un agréable moment. Pour connaître les prochaines dates, pensez à suivre les annonces dans ce magazine municipal, sur le panneau lumineux ainsi que sur notre page Facebook.

3. LE CCAS DE VEUREY VOUS INFORME POUR L'AIDE À L'AUTONOMIE :

A. LES AIDES

APA (Allocation personnalisée d'autonomie)

Le formulaire peut être retiré en Mairie, sur internet sur le site du Département. Le certificat médical établi par votre médecin traitant permet de définir votre degré de perte d'autonomie (GIR). Evaluation sociale du GIR, des besoins, de l'environnement pour définir le plan d'aide. L'APA est versée par le Département en fonction de vos ressources. Elle permet de financer des aides et des services afin de favoriser votre maintien à domicile. Elle n'est pas soumise à l'obligation alimentaire ni à une récupération sur succession.

PCH (Prestation Compensation du Handicap)

Un dossier est à retirer à la Mairie, sur internet ou à la Maison Départementale de l'Autonomie. Il sera étudié par le Conseil Départemental d'après le dossier médical et l'avis de l'assistante sociale. La prestation vous ouvre droit à une aide à domicile, aménagement du logement et est accordée en fonction des besoins et des ressources. La PCH est cumulable avec l'AAH (Allocation aux adultes handicapés).

PORTAGE DES REPAS

La livraison est assurée gratuitement par les services de la Mairie de Veurey. Les repas peuvent être financés en partie par le Département dans le cadre de l'APA ou de la PCH en fonction des ressources.

TELEALARME

Un système d'alerte sécurisant 24h/24h. Prise en charge possible par le Département dans le cadre de l'APA ou PCH. Un dossier peut être disponible en Mairie ou sur internet.

ARDH (Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation)

Vous pouvez vous adresser au service social de l'hôpital pendant l'hospitalisation. Prestation temporaire pour une aide à la vie quotidienne.

Mutuelle Santé Communale MUTUALP

La commune a signé une convention avec MUTUALP : Mutuelle ouverte à tous les habitants de la commune, sans limite d'âge et sans conditions de ressources.

Action CARSAT RA

Pour les personnes autonomes avec besoins, plan d'aide OSCAR, pour des prestations de prévention et d'accompagnement à domicile, maximum 7h par mois. Demande en ligne sur le site Assurance Retraite.

BANQUE ALIMENTAIRE

Aide alimentaire pour personnes en difficulté financière et en situation de précarité. Contacter la Mairie.

B. CONSEILS ET INFOS POUR LES SENIORS

Sortez et bougez avec nos Associations de Veurey :

- Gymnastique Volontaire : Gymnastique douce et Marche active.
- Culture et Loisirs : Yoga, Atelier terre, Cartonnage et Broderie, Atelier écriture, Jeux de cartes, Atelier mémoire etc...
- Médiathèque : Lecture, Jeux et Musique.
- Aide à l'Adhésion Associative : Inscription en Mairie jusqu'au 30 octobre 2026. Se munir d'un avis de non imposition.
- Goûter d'Antan : Goûter convivial pour les personnes de plus de 65 ans tous les deux mois environ.

et tous les moyens de sortir et de se divertir...

Réduction d'impôts :

Pour l'emploi d'un salarié « service à la personne » vous avez droit à une réduction d'impôts. Se renseigner auprès des services des impôts.

Commune Voisins Vigilants :

Les voisins vigilants et solidaires veillent ensemble sur la sécurité de leur quartier.

C. LES ADRESSES ET CONTACTS UTILES

Mairie de Veurey ou les membres du CCAS :
Tél. 04 76 85 16 80

Maison Départementale de l'Autonomie :

15 avenue Doyen Louis Weil
38010 Grenoble cedex 1
Tél. 04 38 12 48 48
E-mail : mda38@isere.fr

La Maison Départementale de l'Autonomie vous ouvre vos droits tels que l'APA ou PCH et peut vous renseigner sur les démarches et les aides possibles.

Quelques adresses de services d'aide à domicile :

1) ADMR Voreppe

Tél. 04 76 27 17 41

2) AZAE Sassenage

Tél : 04 76 92 36 70

3) FRANCE PRESENCE Voiron :

Tél : 04 78 84 00 10

Cabinet Médical de Veurey :

Tél. 04 76 53 95 29

Cabinet infirmier :

Tél. 06 01 45 69 54 / 06 14 01 45 80

Assistantes sociales de secteur :

SLS : 28 Rue de la liberté, Fontaine
04.57.38.44.00

Café des aidants :

- Coublevie, 11 Chemin d'Orgeoise,
tél : 04 76 67 94 25
- Seyssinet, Avenue de la République,
tél : 04 38 12 38 62
- Seyssins, rue de la Liberté,
tél : 04 76 96 03 25

VIE ASSOCIATIVE,
C’EST LA REPRISE...

Lors du forum des associations du 5 Septembre dernier qui se déroulait cette année au stade Pierre Allibe de Veurey, l’Amicale des Donneurs de Sang Noyarey-Veurey était présente dans sa mission d’information et de sensibilisation au don du sang.

Sur le stand, certaines personnes ont répondu à un petit quizz pédagogique (voir sur la page d’à côté). A votre tour de tester vos connaissances, les réponses sont en fin d’article !

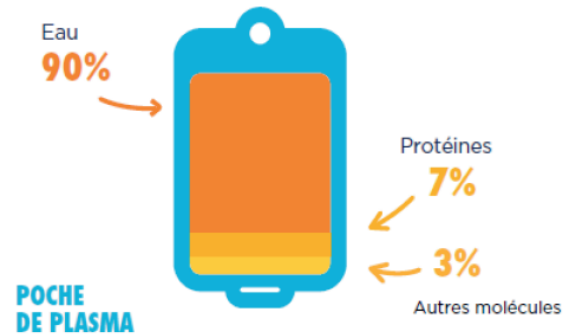
Depuis 2025, l’EFS (Etablissement Français du Sang) met l’accent plus particulièrement sur le don de plasma. Il permet entre autres de soigner des patients ayant des maladies auto-immunes, de fabriquer de nouveaux médicaments comme l’albumine, les facteurs anti hémophiliques,... et aussi en traumatologie (blessures, fractures,...)

Ainsi, de très nombreux patients atteints de maladies chroniques nécessitant souvent une médication mensuelle, sont soignés chaque année grâce aux médicaments produits à partir des protéines extraites du plasma. Cela concerne notamment les personnes atteintes de déficits immunitaires. Certains patients sont directement soignés par des transfusions de plasma associées à celles de concentrés globulaires et de plaquettes comme les personnes en réanimation ou en obstétrique. Le plasma permet également de restaurer le volume sanguin.



Rappelons, qu’en France, le sang permet de soigner 1 million de malades par an, ceci nécessite 10 000 dons de sang par jour.

Et vous, si vous vous décidiez de venir au moins une fois donner un peu de votre temps et contribuer ainsi à sauver des vies ?



Voici les dates et lieux des prochaines collectes :

2026	
Lundi 19 Octobre	Salle des fêtes de Veurey- Voroize
Mardi 15 Décembre	Espace Poly'sons de Noyarey
2027	
Lundi 12 Février	Espace Poly'sons de Noyarey
Lundi 12 Avril	Salle des fêtes de Veurey- Voroize
Mardi 8 Juin	Espace Poly'sons de Noyarey
Mardi 10 Août	Salle des fêtes de Veurey- Voroize
Lundi 18 Octobre	Salle des fêtes de Veurey- Voroize
Mardi 14 Décembre	Espace Poly'sons de Noyarey

Horaires de collecte : 16h à 19h30

QUIZZ

1) Combien le corps humain adulte contient-il de litres de sang :

- A) 2 Litres
- B) 5 Litres
- C) 10 Litres

2) Les cellules sanguines sont baignées dans un liquide jaune appelé :

- A) Plasma
- B) Lymphe
- C) Serum Physiologique

3) Quelles sont les cellules du sang chargées de la lutte contre les corps étrangers ?

- A) Les Globules blancs
- B) Les Plaquettes
- C) Les Globules rouges

4) Le transport de l'oxygène est assuré par :

- A) Les Plaquettes
- B) Les Globules Rouges
- C) Les Globules Blancs

5) D'où vient l'origine du mot « Rhésus » ?

- A) Du nom du scientifique qui a découvert le système de compatibilité
- B) Du nom du singe sur lequel les expériences ont été faites
- C) Du nom des antigènes présents sur les cellules qui expriment ce système de compatibilité

6) Quels sont les besoins journaliers en dons du sang en France ?

- A) 1000 dons/jour
- B) 5000 dons/jour
- C) 10 000 dons/jour

7) Entre quel âge et quel âge peut-on donner son sang en France ?

- A) Entre début 16 et 60 ans révolus
- B) Entre début 18 et 60 ans révolus
- C) Entre début 18 et 70 ans révolus

8) Combien de fois peut-on donner son sang en France pour une femme ?

- A) 3/an
- B) 4/an
- C) 5/an

9) Combien de fois peut-on donner son sang en France pour un homme ?

- A) 4/an
- B) 5/an
- C) 6/an

10) Combien de fois peut-on donner du plasma en France ?

- A) Tous les 8 jours
- B) Tous les 15 jours
- C) Tous les mois

11) Combien de fois peut-on donner des Plaquettes en France chaque année ?

- A) Toutes les 3 semaines
- B) Toutes 4 semaines
- C) Toutes les 6 semaines

12) Les groupes sanguins ont été découverts par le Dr Landsteiner :

- A) En 1789
- B) En 1850
- C) En 1900

13) Les globules rouges sont fabriqués chez l'adulte dans :

- A) Les veines
- B) La moelle osseuse
- C) Les ganglions

14) Combien de temps se conservent les globules rouges :

- A) 1 semaine
- B) 1,5 mois environ
- C) 3 mois

15) Comment s'appelle le prélèvement de sang en utilisant un séparateur de cellules pour sélectionner composants du sang et restituer les autres composants au donneur :

- A) Le don de sang total
- B) Le don de sang en aphasie
- C) Le don de sang sélectif

16) On reçoit sa carte de donneur de sang après :

- A) Le 1er don
- B) Le 2nd don
- C) Le 3ème don

17) Combien y-a-t-il de donneurs de sang en France ?

- A) 2 millions
- B) 1,7 millions
- C) 1,2 millions

18) Quelle est la durée de conservation d'un concentré de plaquettes ?

- A) 3 jours
- B) 5 jours
- C) 10 jours

19) Combien y-a-t-il eu de nouveaux donneurs en 2018 en France ?

- A) Environ 100 000
- B) Environ 200 000
- C) Environ 300 000

20) Dans cette liste de contre-indications au don du sang, un énoncé n'est pas une contre-indication :

- A) Tatouage depuis moins de 4 mois
- B) Soins dentaires depuis moins de 8 jours
- C) Poids supérieur à 50kg



CULTURE ET LOISIRS : UNE RENTRÉE RICHE EN ACTIVITÉS

Nous avons le plaisir de vous proposer,
pour la rentrée 2026, les activités suivantes :

Couture, cartonnage, broderie

Activité au choix de chacun(e), en fonction des
envies et des besoins.
Des projets communs peuvent être proposés.
Cours animé par Pascale Rigault.
Les séances ont lieu le lundi de 14h à 16h30 et
le mercredi de 19h30 à 22h.
1er étage, Espace Michel Brunel.
Reprise de l'activité le lundi 21 septembre.

Modelage / Terre adulte

Cours animé par Brigitte Long, artiste céramiste.
Les séances ont lieu le mardi, soit de 14h à 17h,
soit de 18h à 21h.
Salle en dessous de la salle des fêtes.
Reprise de l'activité le mardi 29 septembre.

Jeux de société et de cartes (+ de 65 ans)

Mardi après-midi.
2e étage, Espace Michel Brunel.

EXPOSITION ARTS ET ARTISANAT 21 & 22 novembre 2026

Vous créez... et vous habitez Veurey ou une
commune voisine.

Venez faire découvrir et, si vous le souhaitez,
vendre vos créations lors de l'exposition
annuelle organisée par Culture et Loisirs les 21
et 22 novembre 2026 à la salle des fêtes.

Ambiance conviviale, week-end de partage et
de bonne humeur, peu importe le nombre de
créations, vous êtes les bienvenus !

Une réunion d'information aura lieu le vendredi
23 octobre à 18 h – Espace Michel Brunel.

Pour plus de renseignements, vous
pouvez contacter Agnès Bernard Guelle :
• cultureloisirsveurey@gmail.com
• 06 03 40 70 47



L'ÉGLISE DE VEUREY VOROIZE

L'église de Veurey est un lieu vivant où un prêtre se déplace une fois tous les 2 mois environ pour la célébration de la messe catholique. L'évènement est rappelé par la sonnerie des cloches qui carillonnent ½ heure avant le début de la messe.

Des Veurois observateurs ont remarqué que, fait nouveau, l'église est aussi ouverte chaque mercredi de 16H à 18H et chaque samedi de 9H30 à 12H. Tous ceux qui y pénètrent, croyants ou non-croyants, sont bienvenus. Le visiteur y trouvera du calme, une relative fraîcheur et peut-être la possibilité de discuter.

Les coordonnées des personnes en mesure de répondre aux questions concernant les demandes de sacrements et de donner des informations sur l'activité paroissiale, sont visibles au fond de l'église.

Le bâtiment accueille aussi des concerts, des chorales et des spectacles, moyennant une participation financière de 100 €. L'acoustique de l'église se prête spécialement bien à la mise en valeur des voix et des instruments. Les derniers spectacles ont fait église comble. Là encore, consulter l'affichage.

Une équipe de bénévoles fait le ménage dans l'église 3 fois dans l'année car les araignées ne chôment pas. Toute personne de bonne volonté est plus que bienvenue pour la renforcer. Le calendrier des grands nettoyages est lui aussi affiché au fond du bâtiment.

Profitez des journées du patrimoine pour découvrir ce bâtiment et son histoire.

Ludivine, Déborah, Anne-Laure, Sabine et Pierre, Grazia.

VIE ASSOCIATIVE, C'EST LA REPRISE...

Après la pause estivale l'EPGV affine ses préparatifs pour la nouvelle saison sportive. Le premier rendez-vous de l'année a eu lieu au FORUM DES ASSOCIATIONS le 4 Septembre où toute l'équipe était présente pour vous accueillir et répondre à vos questions.

Nouveauté cette année un cours « ESPRIT ADOS » le mercredi de 18 à 19h à partir de 12 ans, basé sur du renforcement musculaire, des parcours et surtout des challenges. **Venez essayer 2 cours d'essai.**

PLANNING DES ACTIVITÉS 2026-2027 – GV Veurey Voroize

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
			9h - 10h Pilates	8h45 - 9h45 Gymnastique
	11h - 12h Marche active (stade)			
		17h - 18h Stretching	16h45 - 17h45 Pilates	
		18h - 19h Esprit ados		
18h30 - 19h30 Gymnastique				
19h30 - 20h30 Pilates				

NOS TARIFS 2026-2027

ACTIVITÉ	MINEURS	ADULTES
LICENCE / ASSURANCE	31€	36€
GYMNASTIQUE	90€	105€
STRETCHING	90€	105€
MARCHE ACTIVE	90€	105€
PILATES	125€	155€
ESPRIT ADOS	90€	-

Contacts :

Annick Jullien : 06 72 61 65 62
 Isabelle Dupendant : 07 63 63 24 66
 Fiona Hemming : 06 30 90 23 95
 Véronique Ferlin : 06 79 76 07 71
 Venez faire un cours d'essai

En scannant ce QRCode, retrouvez :

- La fiche d'inscription 2026-2027
- Le programme des cours 2026-2027
- Le questionnaire santé
- Le règlement intérieur



HYOSHI SPORTS (JUDO ET FITNESS)

Planning des cours saison 2026-2027



Salle prépaGrande salledojo			
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
18h30 - 20h30 : 4D libre	17h00 - 17h45 : Judo 1 G1 (4 à 6 ans)	18h00 - 19h45 : 4D libre	17h00 - 17h45 : Judo 1 G1 (4 à 6 ans)
19h00 - 19h30 : Abdo Express	17h45 - 19h00 : Judo 2 G2 (7 à 10 ans)	18h00 - 18h45 : Circuit training / Hiit	17h45 - 19h00 : Judo 2 G2 (7 à 10 ans)
19h30 - 20h30 : Cardio Boxing	19h00 - 20h15 : Judo G3 (11 ans et +)	18h45 - 19h45 : Renfo Zen	19h00 - 20h15 : Judo G3 (11 ans et +)
	18h30 - 19h30 : Zumfit	19h45 - 20h : Transition douce	18H30 - 19H30 : Total Body Sculpt
	19h30 - 20h30 : Body Sculpt		19h30 - 20h30 : Stretching / Pilate

KRAV MAGA VEUREY-VOROIZE

PLANNING SAISON 2026/2027

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI
17:30 - 18:00			KRAV ENFANTS de 7 à 11 ans (1h)	EXTRA(S) DU MOIS KRAV CONFIRMÉ INTENSIF (1h30)
18:00 - 18:30	KRAV ENFANTS de 7 à 11 ans (1h)	BOXE (1h)		
18:30 - 19:00			KRAV ADOS de 12 à 15 ans (1h)	
19:00 - 19:30	KRAV ADOS de 12 à 15 ans (1h)	KRAV'FIT Condition physique à partir de 16 ans (1h)		
19:30 - 20:00				
20:00 - 20:15		RENFO MUSCULAIRE (1h)	KRAV CONFIRMÉ (1h30)	Suivez-les sur Instagram : @KMVN38113
20:15 - 20:45				
20:45 - 21:00	KRAV DÉBUTANTS à partir de 16 ans (1h)			
21:00 - 21:45				

Gymnase espace Charles de Gaulle à NOYAREY

DOJO à VEUREY-VOROIZE



OCTOBRE ROSE

ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DU SEIN

SE DÉPASSER POUR ELLES, POUR NOUS, POUR LA VIE !

- FORCE MENTALE
- CONFIANCE EN SOI
- SOLIDARITÉ & SOUTIEN

1 COURS = 1 DON
UNE PARTIE DES BÉNÉFICES SERA REVERSÉE À LA LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN.

+ ATELIER SOPHROLOGIE avec Anne-Sylvie GUILLOT

REJOIGNEZ-NOUS !
COURS SPÉCIAL OCTOBRE ROSE

DATE 10/10/2026

HEURE 9h30-12h30

LIEU Salle Poly'son à Noyarey

@kmvn38113

KMVV.netlify.app



KRAV MAGA
SELF-DÉFENSE
BIENVEILLANCE
DÉPASSEMENT
SOLIDARITÉ



A NE PAS MANQUER

Un autocollant pour continuer à recevoir votre magazine municipal

Depuis plusieurs années, le magazine municipal vous informe des projets de la commune, de la vie associative et des rendez-vous à venir à Veurey-Voroize. Nous souhaitons conserver cette édition papier pour les habitants qui apprécient de la recevoir chaque mois dans leur boîte aux lettres.

Afin d'adapter les quantités imprimées aux besoins réels et de limiter les exemplaires inutilisés, un nouveau système de distribution sera mis en place.

D'ici la fin de l'année, vous recevrez un courrier de la mairie accompagné d'un autocollant. Le principe sera simple :

- **Vous souhaitez continuer à recevoir le magazine papier ?** Il vous suffira de coller cet autocollant de manière visible sur votre boîte aux lettres.
- **Vous ne souhaitez plus le recevoir ?** Ne collez pas l'autocollant : aucune autre démarche ne sera nécessaire.

Une fois ce dispositif mis en place, le magazine sera distribué uniquement dans les boîtes aux lettres portant cet autocollant. Des exemplaires resteront également disponibles en libre-service à la mairie pour les habitants qui souhaiteraient en récupérer un ponctuellement.

Cette organisation permettra d'ajuster le nombre d'exemplaires imprimés, de limiter le gaspillage de papier et de réduire les ressources nécessaires à leur fabrication et à leur distribution, tout en maintenant un support apprécié de nombreux habitants.

Merci de votre participation à cette démarche.

L'équipe communication



INFOS PRATIQUES

TRI & DÉCHETS

- **Numéro vert**

Collecte, conseils de tri, achat de bac...
Appel et service gratuits du lundi au
vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Tél. 0 800 500 027
www.grenoblealpesmetropole.fr/dechets

EAU

- **L'eau potable**

www.grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable
Tél. du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h00 à 17h30 au 04 76 86 20 70

- **Les eaux usées**

www.grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees
Tél. 04 76 59 58 17

SIGNALER UN PROBLÈME

- **Signaler un problème concernant la voirie ou les déchets**

Tél. 0 800 500 027
<https://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/signaler-un-probleme/signaler-un-probleme-collecte-et-voirie/>

ÉNERGIE

- **Réduire sa facture**

Suivre vos conso d'énergie au quotidien,
connaître les astuces pour les réduire.
www.grenoblealpesmetropole.fr/metroenergies

- **Changer sa cheminée**

Avec la Prime air bois, installez un appareil de
chauffage bois plus performant et moins polluant.
www.grenoblealpesmetropole.fr/poeles

LES SERVICES EN LIGNE DE GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

<https://demarches.grenoblealpesmetropole.fr>



LOGEMENT

Faire une demande de logement social, améliorer son
logement, mettre son bien en location ou devenir propriétaire
en accession sociale: découvrez les actions de la Métropole.

www.grenoblealpesmetropole.fr/logement

MOBILITÉ

- **Agences M**

Conseils, vente de tickets bus et tram,
horaires, abonnements...
51 avenue Alsace/Lorraine, Grand'Place
15 boulevard Joseph Vallier, (Grenoble)
431 avenue Ambroise Croizat, (Crolles)

- **Relais TAG du Campus**

Horaires, trafic, abonnements et recharge
442 avenue de la Bibliothèque, (St.Martin-d'Hères)
www.mobilites-m.fr

- **Agences M Vélo+**

Location de vélos courte ou longue durée.
2 agences : parvis gare (Grenoble), campus (St-M-
d'Hères)
et autres agences mobiles dans les communes
www.veloplus-m.fr / accueil@metrovelo.fr / 09 74 77 73 80

- **Citiz**

Location de voitures en libre-service. Téléchargez l'appli Citiz.
alpes-loire@citiz.fr / www.alpes-loire.citiz.coop / 04 76 24 57 25

Espace santé

- Médecins généralistes

Consultations sur RDV tous les jours
et samedi matin si urgences. RDV au 04 76 53 95 29

Dr LANCON Marie :

consultations tous les jours sauf le jeudi

Dr PARMENTIER Christophe :

consultations tous les jours sauf le mardi

Dr PAUTHIER Laurent :

consultations tous les jours sauf le mercredi

- Cabinet d'infirmières diplômées d'état

ZUANON Bénédicte : 06 01 45 69 54

LAVERRIERE Laurence : 06 14 01 45 80

- Infirmière Déléguée en Santé Publique

SOUDY Véronique : 07 55 61 26 28

- Pédicure - Podologue

BARON Harmony

Ouvert tous les jours et sur RDV.

Visite à domicile possible.

RDV au : 04 76 43 88 09 ou 06 07 67 86 57

- Psychologue clinicienne

DELEPELAIRE Marianne

Consultations sur RDV au 07 83 38 10 01

- Orthophonistes

BAKER-WOLFF Hélène

Consultations sur RDV au 06 76 72 36 48

RIEUSSEC Soline

Consultations sur RDV au 06 17 79 58 64

- Orthoptiste

MASSON Camille

Consultations sur RDV au 06 01 95 02 72

- Angiologue

Dr DAFA Oita

Consultations sur RDV au 04 12 37 99 02 ou sur
Doctolib

Pharmacie de secteur

Pharmacie Polossat, 1229 av. Saint-Jean, Noyarey.

Tél : 04.76.53.91.15

Lundi 14h30 - 19h / samedi : 9h - 12h30

Mardi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 14h30 - 19h

Services de garde : www.servigardes.fr

Tél : 08.25.74.20.30

Urgences

- Samu : 15 ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes
- Police - Gendarmerie : 17
- Gendarmerie de Sassenage : 04.76.27.42.17
- Pompiers : 18 / SAMU Social : 115
- Centre anti-poison : 04.72.11.69.11
- Enfance maltraitée : 119
- SOS Femme Violence Conjugale : 3919

PERMANENCES CONSEILS

ARCHITECTE CONSEIL

1er vendredi du mois de 13h30 à 17h00

RDV auprès du secrétariat mairie

AVOCAT CONSEIL

1er mercredi du mois de 14h30 à 16h30

RDV auprès du secrétariat mairie

MUTUALP SANTÉ

RDV auprès de Mr Falconnet au 06.16.24.92.28

Mail : mutualp-communales@mutualp.fr

LA MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE

Dangers sur la voirie, problème d'éclairage public ,
dysfonctionnement réseau téléphonique ou tout
autre signalement...Et ceux-ci sont précieux.

Tous les habitants peuvent faire remonter leurs
observations, demandes ou remarques par mail :

<https://www.veureyvroize.fr/mairie/secretariat/>

Si vous le souhaitez, vous pouvez également joindre
des photos.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PUBLICATION NAISSANCE

Lors d'une naissance, les parents remplissent un
imprimé pour la déclaration à la presse auprès du

service d'état civil du lieu de naissance de l'enfant.

La mairie de Veurey-Voroize réceptionne ce document
et en fonction de la volonté des parents nous faisons
paraître ou pas l'annonce dans le bulletin municipal.

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune veurois(e) doit OBLIGATOIREMENT se
faire recenser au cours du mois de ses 16 ans.

Il ou elle doit se présenter à la mairie avec sa
carte d'identité et le livret de famille des parents.

Médiathèque

- lundi / mardi : 16h30-18h
- mercredi : 13h-18h30 (heure du conte : 17h à 17h45)
- samedi : 10h30-12h

Superette Vival

- Lundi : 10h00- 13h00 / 16h00 - 19h30
- Mardi au vendredi 8h30 - 13h00 / 16h00-19h30
- Samedi : 8h30 - 13h00 / fermé après-midi
- Dimanche : fermé

Le Relais de Poste Commerçant (RPC) fonctionne tous
les jours de la semaine, aux horaires d'ouverture du
magasin jusqu'à 10h45 le matin et de 16h00 à 19h30 A.M

Le Petit Marché

Tous les jeudis dès 17h15, à hauteur de l'arrêt de bus
de la Rive, un traiteur, une fromagère, un primeur
un boulanger/pâtissier et un caviste vous accueillent.